

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS ANNUELS 2024



ONCF - 30 avril 2025

Une année 2024 marquée par le démarrage du nouveau cycle de développement à horizon 2030 et une progression notable de l'activité commerciale et des indicateurs financiers, témoignant de la robustesse du modèle ONCF

- **Chiffre d'affaires de 4 820 Millions de Dirhams**, dépassant le niveau record déjà enregistré en 2023 de **+11%**, grâce à l'évolution continue de l'activité Voyageurs et à la bonne reprise de l'activité Phosphates.
- Croissance continue de **l'activité voyageurs**, avec plus de **55 millions de passagers** transportés en 2024 (**+4%** vs 2023) et un chiffre d'affaires de **2 763 Millions de Dirhams** (**+8%** vs 2023).
- Excellente performance de l'activité transport de marchandises en 2024, avec un volume de **21,2 millions de tonnes** (**+25%** vs 2023), illustrant la robustesse du fret ferroviaire et sa capacité à répondre aux besoins logistiques croissants.
- Une augmentation significative des revenus générés par **l'activité phosphates** de **27%** par rapport à 2023, suite à la reprise constatée au niveau de la demande de transport de l'OCP.
- **Chiffre d'Affaires fret de 703 Millions de Dirhams** (**+10%** vs 2023) grâce à la bonne dynamique des activités conteneurs et logistique.
- **EBITDA de 1 949 Millions de Dirhams** (**+21%** vs 2023) conforme à la trajectoire du business plan de l'Office, reflétant ainsi l'excellente performance de l'ONCF en tant qu'opérateur ferroviaire.
- **Investissements** d'environ **2 Milliards de Dirhams** portant sur le maintien de la performance de l'outil de production et la préparation du nouveau cycle de développement.
- **Endettement maîtrisé** qui s'inscrit dans une trajectoire baissière, s'élevant à **36,5 Milliards de Dirhams** à fin 2024.
- **Amorçage du nouveau cycle de développement** à horizon 2030 et adjudication de plusieurs marchés relatifs au projet d'extension de la LGV de Kénitra à Marrakech.
- Phase finale du dialogue compétitif pour **le programme d'acquisition des trains** et réception des offres des constructeurs retenus.
- Poursuite de **la transition énergétique** de l'Office et démarrage de l'année 2024 en faisant circuler **90%** des trains électriques à l'énergie verte.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS ANNUELS 2024 - COMPTES SOCIAUX



Bilan au 31 décembre 2024

ACTIF		2024	2023	PASSIF		2024	2023
		NET	NET				
ACTIF	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	218.585.171,99	298.030.060,18	PASSIF	CAPITAUX PROPRES		
	. Frais préliminaires				. Capital social ou personnel (1) (*)	43.954.679.784,91	43.288.679.784,91
	. Charges à répartir sur plusieurs exercices	218.585.171,99	298.030.060,18		. Moins: actionnaires; capital souscrit non appelé		
	. Primes de remboursement des obligations				. Capital appelé		
	. Dont versé.....				. Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92.906.615,31	72.433.568,46		. Ecarts de réévaluation		
	. Immob. en recherche et développement				. Réserve légale		
	. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	70.368.698,90	64.326.930,59		. Autres réserves	49.868.720,50	49.868.720,50
	. Fonds commercial				. Report à nouveau (2)	-20.896.027.653,87	-19.885.294.780,67
	. Autres immobilisations incorporelles	22.537.916,41	8.106.637,87		. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59.780.543.436,41	59.567.057.639,92		. Résultat net de l'exercice (2)	-1.372.913.297,30	-1.010.732.873,20
	. Terrains	2.779.035.649,07	2.765.777.214,73		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	21.735.607.554,24	22.442.520.851,54
	. Constructions	37.362.183.645,96	37.581.848.244,49		CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS	221.668.002,19	160.988.124,35
	* Bâtiments				. Subventions d'investissement	221.668.002,19	160.988.124,35
	* Ouvrages d'infrastructure				. Provisions réglementées		
	* Agencements et aménagements des bâtiments				DETTES DE FINANCEMENT	41.170.480.898,71	42.499.642.685,58
	. Installations techniques matériel et outillage	8.754.544.128,24	9.061.962.668,65		. Emprunts obligataires	11.743.676.665,71	11.873.973.332,37
	* Installations techniques				. Autres dettes de financement	29.426.804.233,00	30.625.669.353,21
	* Matériel et outillage (domaine privé)				PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	57.668.594,03	262.118.019,93
	. Matériel de transport	7.103.954.374,40	7.592.379.766,19		. Provisions pour risques	57.668.594,03	169.838.603,70
	. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	65.772.018,22	62.201.755,72		. Provisions pour charges		92.279.416,23
	. Autres immobilisations corporelles				ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	645.735.591,16	162.737.354,93
	. Immobilisations corporelles en cours	3.715.053.620,52	2.502.887.990,14		. Augmentation des créances immobilisées	14.490,00	142.140,00
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4.583.175.055,56	6.239.572.053,66		. Diminution des dettes de financement	645.721.101,16	162.595.214,93
	. Prêts immobilisés	2.461.054,64	2.498.447,25		TOTAL FINANCEMENT PERMANENT	63.831.160.640,33	65.528.007.036,33
	. Autres créances financières	4.240.078.532,00	5.903.621.137,49		DETTES DU PASSIF CIRCULANT	2.645.362.733,24	2.454.014.357,11
	. Titres de participation	340.635.468,92	333.452.468,92		. Fournisseurs et comptes rattachés	1.481.184.751,79	1.355.942.392,24
	. Autres titres immobilisés				. Clients créditeurs, avances et acomptes	70.334.843,52	53.716.441,23
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	345.771.368,51	263.353.294,35		. Personnel	143.559.481,70	190.170.006,18
	. Diminution des créances immobilisées				. Organismes sociaux	11.630.660,46	17.424.086,94
	. Augmentation des dettes de financières	345.771.368,51	263.353.294,35		. Etat	109.240.360,98	117.627.298,86
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	65.020.981.647,78	66.440.446.616,57		. Comptes d'associés		
	STOCKS	872.192.907,75	754.945.369,91		. Autres créanciers	402.390.048,16	286.759.153,79
. Marchandises			. Comptes de régularisation - passif	427.022.586,63	432.374.977,87		
. Matières et fournitures consommables	805.392.149,75	670.080.821,74	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	249.342.432,66	48.883.687,47		
. Produits en cours	2.432.000,37	9.464.071,08	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	4.626.914,35	6.123.188,41		
. Produits intermédiaires et produits résiduels	64.174.147,93	75.205.867,39	(Eléments circulants)				
. Produits finis	194.609,70	194.609,70	TOTAL PASSIF CIRCULANT	2.899.332.080,25	2.509.021.232,99		
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	1.919.071.121,24	2.185.361.880,51	TRESORERIE - PASSIF				
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	5.633.705,93	4.973.900,48	. Crédits d'escompte				
. Clients et comptes rattachés	509.284.501,92	603.494.783,81	. Crédits de trésorerie	750.000.000,00	1.200.000.000,00		
. Personnel	3.962.879,58	3.906.794,87	. Banques (solde créditeur)	559.941.070,41	451.771.969,58		
. Etat	1.213.279.271,99	1.291.425.505,50	TOTAL TRESORERIE	1.309.941.070,41	1.651.771.969,58		
. Compte de liaison activité Hôtelière			TOTAL PASSIF	68.040.433.790,99	69.688.800.238,90		
. Comptes d'associés		30.000.000,00					
. Autres débiteurs	186.910.761,82	251.560.895,85					
. Comptes de régularis. Actif							
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT							
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	1.449.614,92	5.325.965,70					
(Eléments circulants)							
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2.792.713.643,91	2.945.633.216,12					
TRESORERIE - ACTIF							
. Chèques et valeurs à encaisser							
. Banques, T.G. et C.C.P	196.440.942,71	241.795.025,03					
. Caisses, Régies d'avances et accreditifs	30.297.556,59	60.925.381,18					
TOTAL TRESORERIE	226.738.499,30	302.720.406,21					
TOTAL ACTIF	68.040.433.790,99	69.688.800.238,90					

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), Déficitaire (-)
(*) Dont :
. Capital (Article 10 du Dahir N° 163.225 du 6.8.63) 32.437.300,53 32.437.300,53
. Dotations en capital de l'Etat 43.922.242.484,38 43.256.242.484,38

Compte de Produits et Charges au 31 décembre 2024

NATURE		2024	2023	NATURE		2024	2023
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION			NON COURANTS	VII RESULTAT COURANT (reports)	-1.172.180.037,60	-876.214.064,16
	. Ventes de marchandises (en l'état)				VIII PRODUITS NON COURANTS		
	. Ventes de biens et services produits	4.820.240.225,50	4.352.743.437,08		. Produits des Cessions d'immobilisations	2.824.207,49	16.042.819,92
	. Chiffre d'affaires				. Subvention d'équilibre		
	. Variation des stocks de produits (+/-) (1)	-12.083.125,94	-14.229.910,50		. Reprises sur subventions d'investissement	92.383.062,16	103.972.798,12
	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	107.912.170,69	90.989.758,29		. Autres produits non courants	57.326.456,87	20.396.819,97
	. Subventions d'exploitation				. Reprises non-courantes; transfert de charges	103.225.066,48	4.088.400,00
	. Autres produits d'exploitation	843.924,97	1.037.190,28		TOTAL VIII	255.758.793,00	144.500.838,01
	. Reprises d'exploitation: transfert de charges	65.813.882,84	101.221.795,36		IX CHARGES NON COURANTES		
	TOTAL I	4.982.727.078,06	4.531.762.270,51		. Valeur nette d'amort. des immob. cédées	7.036.048,63	22.545.452,71
	II CHARGES D'EXPLOITATION				. Subventions accordées		
	. Achats revendus (2) de marchandises				. Autres charges non courantes	44.560.803,89	142.875.761,57
	. Achats consommés (2) de matières et fournitures	1.152.541.963,08	1.149.576.290,35		. Dotations non courantes aux amort. & aux provision	392.153.488,18	102.121.065,77
	. Autres charges externes	648.270.508,73	592.618.075,82		TOTAL IX	443.750.340,70	267.542.280,05
	. Impôts et taxes	30.358.634,32	23.105.121,12		X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-187.991.547,70	-123.041.442,04
	. Charges de personnel	1.202.194.723,41	1.151.347.809,54		XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	-1.360.171.585,30	-999.255.506,20
	. Autres charges d'exploitation				XII Impôts sur les résultats	12.741.712,00	11.477.367,00
. Dotations d'exploitation	1.999.733.790,75	2.024.495.767,24	XIII RESULTAT NET (XI - XII)	-1.372.913.297,30	-1.010.732.873,20		
TOTAL II	5.033.099.620,29	4.941.143.064,07					
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-50.372.542,23	-409.380.793,56	XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	5.563.491.962,32	5.703.242.183,23		
IV PRODUITS FINANCIERS			XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	6.936.405.259,62	6.713.975.056,43		
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	80.617.045,00	84.249.259,75	XVI RESULTAT NET (XIV - XV)	-1.372.913.297,30	-1.010.732.873,20		
. Gains de change	20.562.826,06	7.891.512,80					
. Intérêts et autres produits financiers	117.094.098,00	124.628.301,11					
. Reprises financières: transferts de charges	106.732.122,20	810.210.001,05					
TOTAL IV	325.006.091,26	1.026.979.074,71					
V CHARGES FINANCIÈRES							
. Charges d'intérêts	1.365.417.781,69	1.365.588.150,79					
. Pertes de change	33.268.561,05	47.739.327,29					
. Autres charges financières							
. Dotations financières	48.127.243,89	80.484.867,23					
TOTAL V	1.446.813.586,63	1.493.812.345,31					
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-1.121.807.495,37	-466.833.270,60					
VII RESULTAT COURANT (III + VI)	-1.172.180.037,60	-876.214.064,16					

(1) Variation de stocks: stock final-stock initial; augmentation (+); diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés: achats-variation de stocks.

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

Lien pour accéder au Rapport Financier Annuel 2024

<https://www.oncf.ma/fr/Voyageurs/Relation-client/Telechargements>



Office National des
Chemins de Fer - ONCF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS ANNUELS 2024 - COMPTES SOCIAUX



Rapport des contrôleurs des comptes Comptes sociaux



23, Rue Lemtouni, Oasis
20410 - Casablanca, Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 - Casablanca, Maroc



Au Conseil d'Administration de
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat, Maroc

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 21 957 275 556,43 MAD dont une perte nette de 1 372 913 297,30 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles Au 31 décembre 2024, les immobilisations corporelles de l'ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 59.781, soit 88% du total des actifs de l'office. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours. Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'ETIC, les investissements sont évalués : • A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation. • A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation. Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels de l'Office et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires.	Nos travaux ont principalement consisté à : • La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ; • La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ; • L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ; • S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ; • La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle



interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'ONCF à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'ONCF ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'ONCF.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'ONCF ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'ONCF à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude



significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'ONCF à cesser son exploitation ;

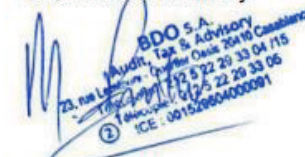
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2025

Les Auditeurs Indépendants

BDO Audit Tax & Advisory



Mostafa FRAIHA
Associé

Fidarc Grant Thornton



Faïçal MEKOUAR
Associé

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

Lien pour accéder au Rapport Financier Annuel 2024

<https://www.oncf.ma/fr/Voyageurs/Relation-client/Telechargements>



Office National des
Chemins de Fer - ONCF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS ANNUELS 2024 - COMPTES CONSOLIDÉS



Bilan consolidé au 31 décembre 2024 (En MDH)

ACTIF	31/12/2024	31/12/2023	PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	226	296	Capitaux Propres Groupe	22.050	22.701
Immobilisations corporelles	60.062	59.813	Capital social	43.955	43.289
Immobilisations financières	4.318	5.982	Réserves Consolidés	- 20.589	- 19.579
Titres MEE	222	200	Résultat net part groupe	- 1.315	- 1.009
Ecart de conversion actif	346	263	Intérêts minoritaires	12	11
Impôts différés actifs	25	35	Capitaux propres de l'ensemble consolidé	22.063	22.712
Actif Immobilisé	65.200	66.589	Provisions pour risques et charges	58	263
Stocks	958	806	Dettes financières	41.223	42.570
Créances d'exploitation	635	810	Ecart de conversion passif	646	163
Créances diverses	1.428	1.547	Passif Immobilisé	41.927	42.996
Titres et valeurs de placement	58	53	Dettes d'exploitation	1.652	1.517
Actif circulant	3.078	3.217	Autres dettes	1.401	1.257
Trésorerie Actif	370	401	Autres provisions pour risques et charges	252	50
Total Actif	68.648	70.207	Passif Circulant	3.305	2.824
			Trésorerie Passif	1.353	1.676
			Total Passif	68.648	70.207

Compte de Produits et Charges consolidé au 31 décembre 2024 (En MDH)

RUBRIQUES	2024	2023	Variation
I- PRODUITS D'EXPLOITATION			
.Chiffre d'affaires	5.809	4.905	18,4%
.Autres produits	182	179	1,8%
Total des produits d'exploitation (I)	5.991	5.084	17,8%
II- CHARGES D'EXPLOITATION			
.Achats	1.580	1.234	28,0%
.Autres charges externes	864	735	17,4%
.Impôts et taxes	36	28	26,5%
.Charges de personnel	1.433	1.364	5,1%
.Dotations aux amortissements et aux provisions	1.998	2.014	-0,8%
Total des charges d'exploitation (II)	5.910	5.375	9,9%
III- RESULTAT D'EXPLOITATION	81	-291	128,0%
IV- RESULTAT FINANCIER	-1.183	-554	-113,6%
V- RESULTAT COURANT	-1.101	-845	-30,4%
VI- RESULTAT NON COURANT	-176	-137	28,1%
VII- RESULTAT D'ENTREPRISE	-1.277	-982	-30,1%
VIII- IMPOTS SUR LES RESULTATS	59	39	
IX- QUOTE -PART DU RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	23	14	66,3%
X- RESULTAT NET CONSOLIDE	-1.313	-1.007	-30,4%
dont			
.Part du Groupe	-1.315	-1.009	-30,3%
.Intérêts minoritaires	2	2	-20,7%

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS ANNUELS 2024 - COMPTES CONSOLIDÉS



Rapport des contrôleurs des comptes Comptes consolidés



23, Rue Lemtouni, Oasis
20410 - Casablanca, Maroc

Au Conseil d'Administration de
L'Office National des Chemins de Fer
8 Bis, rue Abderrahmane Ghafiki, Agdal
Rabat, Maroc

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés ci-joints de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales (Groupe ONCF), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 22 063 millions de dirhams dont une perte consolidée de 1 313 millions de dirhams.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Office National des Chemins de Fer et de ses filiales (Groupe ONCF) au 31 décembre 2024, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 - Casablanca, Maroc



Question clé de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles Au 31 décembre 2024, les immobilisations corporelles du Groupe ONCF sont inscrites au bilan pour une valeur nette de MMAD 60.062, soit 87% du total des actifs du Groupe. Ces dernières comprennent principalement l'infrastructure ferroviaire, les terrains ainsi que les projets en cours. Comme indiqué dans la note « Méthodes d'évaluation » de l'ETIC, les investissements sont évalués : <ul style="list-style-type: none">• A leur coût d'acquisition pour les immobilisations acquises en l'état (terrains, immeubles, matériel roulant et autre matériel), les constructions et les travaux réalisés par des tiers. Ce coût d'acquisition est formé du prix d'achat augmenté des droits de douane, des impôts et taxes non récupérables et des frais accessoires et d'installation.• A leur coût de production, pour les immobilisations produites par l'ONCF pour lui-même. Ce coût de production est formé du coût des matières et fournitures achetées ou récupérées ainsi que des autres coûts directs de production et des coûts indirects rattachés à la production de l'immobilisation. Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations corporelles comme un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les états financiers annuels du Groupe et des méthodes utilisées dans la détermination de leurs valeurs et spécialement pour les terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissements des infrastructures ferroviaires. En effet, ces valeurs reposent sur l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations importantes, notamment dans la détermination du coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires.	Nos travaux ont principalement consisté à : <ul style="list-style-type: none">• La prise de connaissance du processus mis en œuvre pour évaluer le coût des terrains en expropriation, ainsi que les durées d'amortissement des infrastructures ferroviaires ;• La réalisation d'entretiens avec le management afin de comprendre et apprécier la conformité de la méthodologie d'évaluation avec les pratiques de la place, et la cohérence des hypothèses retenues avec les caractéristiques propres à chaque immobilisation et les données du marché ;• L'appréciation des mouvements d'immobilisations par un rapprochement avec les pièces justificatives ;• S'assurer de la correcte activation des projets en cours par un rapprochement avec les pièces justificatives ;• La revue analytique des immobilisations et leurs variations.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états

significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2025

Les Auditeurs Indépendants

BDO Audit Tax & Advisory



Mostafa FRAIHA
Associé

Fidarc Grant Thornton



Faïçal MEKOUAR
Associé

OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

Lien pour accéder au Rapport Financier Annuel 2024

<https://www.oncf.ma/fr/Voyageurs/Relation-client/Telechargements>



Office National des
Chemins de Fer - ONCF